



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2018-147

PUBLIÉ LE 6 DÉCEMBRE 2018

Sommaire

DSDEN 74

74-2018-12-04-012 - Arrêté DSDEN/SG/AA2018-061 relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale (4 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2018-12-04-012

Arrêté DSDEN/SG/AA2018-061 relatif à la modification
de la composition du Conseil Départemental de l'Education
Nationale

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général
Références: SG/AA

Annecy, le 04 décembre 2018

LE PREFET DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0061
relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'état et les collectivités locales ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Pierre LAMBERT, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le code de l'éducation titre III chapitre V et notamment les articles R235-1 à R235-11 relatifs aux conseils de l'éducation nationale dans les départements ;

VU la circulaire interministérielle du 21 août 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public et à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies ;

VU la circulaire interministérielle du 19 novembre 1985 relative aux compétences et fonctionnement des conseils de l'éducation nationale ;

VU la délibération du bureau de l'association des maires, adjoints et conseillers départementaux de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU la délibération n° CD-2015-011 en date du 27 avril 2015 du conseil départemental de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU la délibération du 11 février 2016 du conseil régional désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU les propositions de M. le Préfet de Haute-Savoie ;

VU les propositions de Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

VU les propositions des fédérations représentatives des parents d'élèves ;

VU les propositions des organisations syndicales représentant les personnels titulaires de l'état ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté du 03 juillet 2018 portant constitution du conseil départemental de l'éducation nationale est annulé.

Article 2 : La constitution du conseil départemental de l'éducation nationale du département de la Haute-Savoie est fixée ainsi qu'il suit :

I – Présidents membres de droit

M. le préfet de la Haute-Savoie ou, en cas d'empêchement, Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie.

M. le président du conseil départemental ou, en cas d'empêchement, le vice-président du conseil départemental délégué à l'éducation.

II – Représentants des collectivités locales

- représentants des communes :

titulaires :

M. Jean-Jacques GRANDCOLLOT, maire de Samoëns

Mme Thérèse LANAUD, maire du Bouchet-Mont-Charvin

Mme Nora SEGAUD-LABIDI, maire-adjoint de la Commune Nouvelle d'Annecy

Mme Marie-Antoinette METRAL, maire de Saint-Sigismond

suppléants :

M. Guillaume MATHELIER, maire d'Ambilly

Mme Odile MAURIS, maire-adjoint à Annecy-Le-Vieux

Mme Véronique BOUCLIER, maire-adjoint à Bonneville

Mme Valérie CUBY, maire-adjoint à Douvaine

- représentants du conseil départemental :

titulaires :

Mme Laure TOWNLEY-BAZAILLE, conseiller départemental du canton d'Annecy-le-Vieux

Mme Estelle BOUCHET, conseiller départemental du canton d'Annemasse

Mme Sophie DION, conseiller départemental du canton de Sallanches

M. Raymond MUDRY, conseiller départemental du canton de Bonneville

Mme Marie-Claire TEPPE-ROGUET, conseillère départementale du canton de Gaillard

suppléants :

M. Jean-Paul AMOUDRY, conseiller départemental du canton de Faverges

M. Christian HEISON, conseiller départemental du canton de Rumilly

Mme Patricia MAHUT, conseiller départemental du canton de Thonon-les-Bains

M. Dominique PUTHOD, conseiller départemental du canton d'Annecy 2

M. Vincent PACORET, conseiller départemental du canton de Seynod

- représentants du conseil régional :
titulaire :
Mme Astrid BAUD-ROCHE, conseillère régionale
suppléant :
M. André VERCIN, conseiller régional

III – Représentants des personnels titulaires de l'état :

F.S.U
titulaires :
M. Martin ANCEAUME
Mme Tuulliki GREPILLAT
Mme Christine SAINT-JOANIS

suppléants :
Mme Zahia BOUNEMOURA
Mme Marie DELARUE
M. Pascal RIMET

S.G.E.N. C.F.D.T
titulaires :
Mme Véronique UNAL
M. Carme MARRA
M. Bilel BOUCHETIBAT
M. Claude FONTAINE
suppléants :
Mme Sandrine BONMARIN
M. Grégoire ZIBELL
Mme Marguerite LUPOVICI
Mme Véronique JORAT

UNSA
titulaires :
M. Emmanuel FUSS
M. Julien JOLY
suppléants :
M. Jean-Michel FRANCOIS
Mme Catherine BUISSON

FNEC FP FO
titulaire :
M. Sébastien QUINSAC
suppléant :
M. Jean-Louis KIEFFER

IV – Représentants des usagers

- représentants des parents d'élèves :

FCPE
titulaires :
Mme Roxana GENIN
M. Jean-Pierre COSTE
Mme Valérie CORBEX
M. Christophe TARTIVEL
Mme Virginie DEGEORGES

suppléants :
Mme Karine ROBIN-DETRAZ
Mme Annie BONNAUD
M. Patrick CHAN TAT SAW
M. Romain BARBERY
Mme Sandrine MUGNIER-POLLET

PEEP :
titulaires :
Mme Cécile POIRIER
Mme Isabelle DELYON

suppléants :

non désignés

- représentants des associations complémentaires de l'enseignement public :
titulaire :
M. Eric BOTHOREL, fédération des œuvres laïques, Annecy
suppléant :
M. Stéphane BADEIGTS, fédération des œuvres laïques, Annecy

- personnes qualifiées :
titulaires :
Mme Danièle BOCCARD, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie
Mme Valérie GONZO-MASSOL, conseillère départementale du canton d'Annecy 1
suppléants :
Mme Syverine LEROY SYMOENS, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie

Article 3 : Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Haute-Savoie, Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet

Pierre LAMBERT

